L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 23 AVRIL 1889.

## Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
# TAXES D'ETAT.

**L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut — Paroisse d'Orléans, Deuxième District.**

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 18ème jour de Mai A.D., 1889 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû et en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 1 décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à payement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ABAVIE, J. B. & B.—
Taxe de 1888, montant à.....$12
1. Un lot de terre, avec améliorations, dans la 2e district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bassi, Franklin, Deville et Ile aux Vaches, désigné comme No 7 dans l'Ilet No 124, mesurant 32 pieds de face à la rue Bienvenue sur 128 pieds de profondeur.

ALLERMAN, JOHN—
Taxe de 1888, montant à.....0 90
2. Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cortez, Scott, Doue et l'avenue Bienvenue désignés comme lots Nos 11, 14, et 13 dans l'Ilet No 506; les lots No 11 et 12 mesurant 54 pieds de face à la rue Cortez sur 128 pieds de profondeur et le lot No 13, ayant 32 pieds de face à la rue Doue ne sur 102 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Doume et Cortez.

ANDERSON, E. E—
Taxe de 1888, montant à.....$1 50
3. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Pierre, Bienvenue, St Patrick et Toulouse, désignés comme lots Nos 1 à 5 de l'Ilet No 435; mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la ligne de face à l'avenue Washington sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

ADER, VVE JOHN B.—
Taxe de 1888, montant à.....$8
4. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Hagan, rue St-Philippe, le Bayou St-Jean et la rue Ursulines, désignés comme lots No 1 à 6 dans l'Ilet No 485, mesurant 101 pieds 6 pouces de face à l'avenue Hagan sur 27 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue St-Philippe.

BLANCHARD, AMELIE—
Taxe de 1888, montant à.....$12
5. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bassi, Franklin, Deville et Ile aux Vaches, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 124, mesurant 32 pieds de face à la rue Bienvenue sur 128 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
Taxe de 1888 montant à.....$13 20
6. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, St-Philippe et Bourbon, désigné comme lots Nos 48, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 76 pieds de profondeur.

BLANC, SUC. DE MME E—
Taxe de 1888, montant à.....$7 60
7. Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Pierre, Bienvenue, St Patrick et Toulouse, désignés comme lots No 1 à 10 dans l'Ilet No 507; les lots Nos 4 à 9 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St Pierre sur 122 pieds de profondeur, le lot No 1 mesurant 31 pieds de face à la rue St-Pierre sur 122 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St-Pierre et Bienvenue.

BANVILLE, SIEPPI—
Taxe de 1888, montant à.....$16 20
10. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Kerlerec et Gentilly, désigné comme lots No 5 dans l'Ilet No 17, mesurant 16 pieds de face à la rue Decatur sur 98 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 05
12. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Rendon St-Philippe et Ursulines, désignés comme les nos 1 à 5, dans l'Ilet No 429, mesurant 150 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ursulines et Ste Claire.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1888 montant à.....$1 35
13. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Lopez et Ursulines, désigné comme partie du lot no 8 dans l'Ilet No 433, mesurant 16 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ursulines et Ste Claire.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1888 montant à.....$1 35
14. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Lopez, St-Philippe et Ursulines, désigné comme partie du lot no 9, dans l'Ilet No 433, mesurant 99 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.

BONSENS, MME J. M—
Taxe de 1888, montant à.....$4 80
20. Un lot de terre avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St Pierre, Roman, Prieur et Orleans désigné comme lot no 4 dans l'Ilet No 239, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Pierre sur 60 pieds de profondeur.

BOHN, ARTHUR A.—
Taxe de 1888, montant à.....$22 25
21. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Decatur et Chartres, désigné comme partie du lot No 279, mesurant 25 pieds de face à la rue Chartres sur 164 pieds de profondeur.

DRÈES, HERMAN—
Taxe de 1888, montant à.....$74
27. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, Decatur, Chartres et St-Louis, désigné comme lots No 20 dans l'Ilet No 27, mesurant 42 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur.

DEJOUR, JULIEN—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
28. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Pierre, Roman, Derbigny et Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'Ilet No 223, mesurant 27 pieds de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds de profondeur.

CASTILLO, M—
Taxe de 1888, montant à.....$30
29. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Franklin, Deville et Ile aux Vaches, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 124, mesurant 32 pieds de face à la rue Bienvenue sur 128 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
Taxe de 1888 montant à.....$13 20
30. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, St-Philippe et Bourbon, désigné comme lots No 48, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 76 pieds de profondeur.

BLANC, SUC. DE MME E—
Taxe de 1888, montant à.....$7 60
31. Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Pierre, Bienvenue, St Patrick et Toulouse, désignés comme lots No 1 à 10 dans l'Ilet No 507; les lots Nos 4 à 9 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St Pierre sur 122 pieds de profondeur, le lot No 1 mesurant 31 pieds de face à la rue St-Pierre sur 122 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St-Pierre et Bienvenue.

DANVILLE, SIEPPI—
Taxe de 1888, montant à.....$16 20
10. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Kerlerec et Gentilly, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 17, mesurant 16 pieds de face à la rue Decatur sur 98 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 05
12. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Rendon St-Philippe et Ursulines, désignés comme les nos 1 à 5, dans l'Ilet No 429, mesurant 150 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ursulines et Ste Claire.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1888 montant à.....$1 35
13. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Lopez et Ursulines, désigné comme partie du lot no 8 dans l'Ilet No 433, mesurant 16 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ursulines et Ste Claire.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1888 montant à.....$1 35
14. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Lopez, St-Philippe et Ursulines, désigné comme partie du lot no 9, dans l'Ilet No 433, mesurant 99 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.

BONSENS, MME J. M—
Taxe de 1888, montant à.....$4 80
20. Un lot de terre avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St Pierre, Roman, Prieur et Orleans désigné comme lot no 4 dans l'Ilet No 239, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Pierre sur 60 pieds de profondeur.

BOHN, ARTHUR A.—
Taxe de 1888, montant à.....$22 25
21. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Decatur et Chartres, désigné comme partie du lot No 279, mesurant 25 pieds de face à la rue Chartres sur 164 pieds de profondeur.

DRÈES, HERMAN—
Taxe de 1888, montant à.....$74
27. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, Decatur, Chartres et St-Louis, désigné comme lots No 20 dans l'Ilet No 27, mesurant 42 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur.

DEJOUR, JULIEN—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
28. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Pierre, Roman, Derbigny et Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'Ilet No 223, mesurant 27 pieds de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds de profondeur.

CASTILLO, M—
Taxe de 1888, montant à.....$30
29. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Franklin, Deville et Ile aux Vaches, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 124, mesurant 32 pieds de face à la rue Bienvenue sur 128 pieds de profondeur.

GRENNON, JAMES—
Taxe de 1888, montant à.....$1 35
73. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, White, Dupré et le Canal Carondelet, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No. 368, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Conti sur 113 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne et 114 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre.

GOTTSCHALK, MLLE AMELIA H.—
Taxe de 1888, montant à.....$0 60
74. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Sixième et White, Livre et Milleraie, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 352, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur 95 pieds 8 pouces de profondeur.

GODEFROY, MLLE C—
Taxe de 1888, montant à.....$0 8
76. Un lot de terre, avec améliorations, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White; Ursulines et Bellechasse désigné comme lot no 12, dans l'Ilet no 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupre sur 127 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

GODEFROY, MLLE C.
Taxe de 1888, montant à.....45 c.
77. Un lot de terre, avec améliorations, dans la 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bellechasse, Urpré, White et Ursulines, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No. 376, mesurant 101 pieds de face à la rue Ursulines sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre et 90 pieds dans le fond.

HATTIER, HENRY J.—
Taxe de 1888, montant à.....$72 00
79. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Dergennis, Broad et Hôpital, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'Ilet No 232; le lot no 1 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Ursulines sur 124 pieds de profondeur le lot no 2 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Hôpital sur 32 pieds 9 pouces de profondeur; formant l'encoignure des rues Hôpital et Dorgenois.

HENDERSON, JOHN B—
Taxe de 1888, montant à.....$2 70
84. Vingt-trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots nos 10 et 22 dans l'Ilet No 567 les lots nos 10 et 11 mesurant 33 pieds de face à la rue Salcedo sur 120 pieds de profondeur, le lot No 12 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo, les lots nos 13 à 19 mesurant chacun 25 pi de de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, le lot no 20 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Napoléon sur 133 pieds de profondeur.

BOEMLE, MELANIE ST MARIE—
Taxe de 1888, montant à.....$6
86. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Richelieu et Bienvenue, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 160, mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

BOYT, WILLIAM—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
87. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Robertson, St-Louis et Villeré, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 184, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur.

GAINES, SUC. DE MYRA C.—
Taxe de 1888, montant à.....$1 35
70. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots dans l'Ilet No 418.

GRENNON, JAMES—
Taxe de 1888, montant à.....$1 35
73. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, White, Dupré et le Canal Carondelet, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No. 368, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Conti sur 113 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne et 114 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre.

GOTTSCHALK, MLLE AMELIA H.—
Taxe de 1888, montant à.....$0 60
74. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Sixième et White, Livre et Milleraie, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 352, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur 95 pieds 8 pouces de profondeur.

GODEFROY, MLLE C—
Taxe de 1888, montant à.....$0 8
76. Un lot de terre, avec améliorations, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White; Ursulines et Bellechasse désigné comme lot no 12, dans l'Ilet no 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupre sur 127 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

GODEFROY, MLLE C.
Taxe de 1888, montant à.....45 c.
77. Un lot de terre, avec améliorations, dans la 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bellechasse, Urpré, White et Ursulines, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No. 376, mesurant 101 pieds de face à la rue Ursulines sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre et 90 pieds dans le fond.

HATTIER, HENRY J.—
Taxe de 1888, montant à.....$72 00
79. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Dergennis, Broad et Hôpital, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'Ilet No 232; le lot no 1 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Ursulines sur 124 pieds de profondeur le lot no 2 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Hôpital sur 32 pieds 9 pouces de profondeur; formant l'encoignure des rues Hôpital et Dorgenois.

HENDERSON, JOHN B—
Taxe de 1888, montant à.....$2 70
84. Vingt-trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots nos 10 et 22 dans l'Ilet No 567 les lots nos 10 et 11 mesurant 33 pieds de face à la rue Salcedo sur 120 pieds de profondeur, le lot No 12 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo, les lots nos 13 à 19 mesurant chacun 25 pi de de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, le lot no 20 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Napoléon sur 133 pieds de profondeur.

BOEMLE, MELANIE ST MARIE—
Taxe de 1888, montant à.....$6
86. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Richelieu et Bienvenue, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 160, mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

BOYT, WILLIAM—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
87. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Robertson, St-Louis et Villeré, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 184, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur.

GAINES, SUC. DE MYRA C.—
Taxe de 1888, montant à.....$1 35
70. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots dans l'Ilet No 418.

GRENNON, JAMES—
Taxe de 1888, montant à.....$1 35
73. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, White, Dupré et le Canal Carondelet, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No. 368, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Conti sur 113 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne et 114 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre.

GOTTSCHALK, MLLE AMELIA H.—
Taxe de 1888, montant à.....$0 60
74. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Sixième et White, Livre et Milleraie, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 352, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur 95 pieds 8 pouces de profondeur.

GODEFROY, MLLE C—
Taxe de 1888, montant à.....$0 8
76. Un lot de terre, avec améliorations, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White; Ursulines et Bellechasse désigné comme lot no 12, dans l'Ilet no 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupre sur 127 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

GODEFROY, MLLE C.
Taxe de 1888, montant à.....45 c.
77. Un lot de terre, avec améliorations, dans la 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bellechasse, Urpré, White et Ursulines, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No. 376, mesurant 101 pieds de face à la rue Ursulines sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre et 90 pieds dans le fond.

HATTIER, HENRY J.—
Taxe de 1888, montant à.....$72 00
79. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Dergennis, Broad et Hôpital, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'Ilet No 232; le lot no 1 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Ursulines sur 124 pieds de profondeur le lot no 2 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Hôpital sur 32 pieds 9 pouces de profondeur; formant l'encoignure des rues Hôpital et Dorgenois.

HENDERSON, JOHN B—
Taxe de 1888, montant à.....$2 70
84. Vingt-trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots nos 10 et 22 dans l'Ilet No 567 les lots nos 10 et 11 mesurant 33 pieds de face à la rue Salcedo sur 120 pieds de profondeur, le lot No 12 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo, les lots nos 13 à 19 mesurant chacun 25 pi de de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, le lot no 20 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Napoléon sur 133 pieds de profondeur.

BOEMLE, MELANIE ST MARIE—
Taxe de 1888, montant à.....$6
86. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Richelieu et Bienvenue, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 160, mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

BOYT, WILLIAM—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
87. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Robertson, St-Louis et Villeré, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 184, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur.

GODEFROY, MLLE C—
Taxe de 1888, montant à.....$0 8
76. Un lot de terre, avec améliorations, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White; Ursulines et Bellechasse désigné comme lot no 12, dans l'Ilet no 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupre sur 127 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

GODEFROY, MLLE C.
Taxe de 1888, montant à.....45 c.
77. Un lot de terre, avec améliorations, dans la 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bellechasse, Urpré, White et Ursulines, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No. 376, mesurant 101 pieds de face à la rue Ursulines sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre et 90 pieds dans le fond.

HATTIER, HENRY J.—
Taxe de 1888, montant à.....$72 00
79. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Dergennis, Broad et Hôpital, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'Ilet No 232; le lot no 1 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Ursulines sur 124 pieds de profondeur le lot no 2 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Hôpital sur 32 pieds 9 pouces de profondeur; formant l'encoignure des rues Hôpital et Dorgenois.

HENDERSON, JOHN B—
Taxe de 1888, montant à.....$2 70
84. Vingt-trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots nos 10 et 22 dans l'Ilet No 567 les lots nos 10 et 11 mesurant 33 pieds de face à la rue Salcedo sur 120 pieds de profondeur, le lot No 12 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo, les lots nos 13 à 19 mesurant chacun 25 pi de de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, le lot no 20 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Napoléon sur 133 pieds de profondeur.

BOEMLE, MELANIE ST MARIE—
Taxe de 1888, montant à.....$6
86. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Richelieu et Bienvenue, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 160, mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

BOYT, WILLIAM—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
87. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Robertson, St-Louis et Villeré, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 184, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur.

GAINES, SUC. DE MYRA C.—
Taxe de 1888, montant à.....$1 35
70. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots dans l'Ilet No 418.

GRENNON, JAMES—
Taxe de 1888, montant à.....$1 35
73. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, White, Dupré et le Canal Carondelet, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No. 368, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Conti sur 113 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne et 114 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre.

GOTTSCHALK, MLLE AMELIA H.—
Taxe de 1888, montant à.....$0 60
74. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Sixième et White, Livre et Milleraie, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 352, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur 95 pieds 8 pouces de profondeur.

GODEFROY, MLLE C—
Taxe de 1888, montant à.....$0 8
76. Un lot de terre, avec améliorations, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White; Ursulines et Bellechasse désigné comme lot no 12, dans l'Ilet no 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupre sur 127 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

GODEFROY, MLLE C.
Taxe de 1888, montant à.....45 c.
77. Un lot de terre, avec améliorations, dans la 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bellechasse, Urpré, White et Ursulines, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No. 376, mesurant 101 pieds de face à la rue Ursulines sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre et 90 pieds dans le fond.

HATTIER, HENRY J.—
Taxe de 1888, montant à.....$72 00
79. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Dergennis, Broad et Hôpital, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'Ilet No 232; le lot no 1 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Ursulines sur 124 pieds de profondeur le lot no 2 mesurant 118 pieds 3 pouces de face à la rue Hôpital sur 32 pieds 9 pouces de profondeur; formant l'encoignure des rues Hôpital et Dorgenois.

HENDERSON, JOHN B—
Taxe de 1888, montant à.....$2 70
84. Vingt-trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les lots nos 10 et 22 dans l'Ilet No 567 les lots nos 10 et 11 mesurant 33 pieds de face à la rue Salcedo sur 120 pieds de profondeur, le lot No 12 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo, les lots nos 13 à 19 mesurant chacun 25 pi de de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, le lot no 20 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Napoléon sur 133 pieds de profondeur.

BOEMLE, MELANIE ST MARIE—
Taxe de 1888, montant à.....$6
86. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Richelieu et Bienvenue, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 160, mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

BOYT, WILLIAM—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
87. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Robertson, St-Louis et Villeré, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No 184, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur.

HYAMS, H. M.—
Taxe de 1888, montant à.....$2 25
89 Vingt lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, St-David, le Canal Carondelet et Tonti, désignés comme les lots Nos 1 à 7, avenue Hagan sur 1 3 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur; les lots Nos 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Toulouse et St David; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue de Lou s sur 12 pieds de profondeur; et formant l'encoignure des rues St Louis et St-David; les lots Nos 11 à 1 1 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue St Louis sur 127 pieds de profondeur.

HYAMS, HENRY M—
Taxe de 1888, montant à.....$2 70
89 Vingt lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-David, Salcedo, St Louis et Toulouse, désignés comme 20 lots dans l'Ilet No. 554.

JONES, SUSAN B. ET SERENE B—
Taxe de 1888, montant à.....$12 60
91. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Louis, désigné comme lot No. 4, dans l'Ilet No 18, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 67 pieds de profondeur.

JONES, SUSAN B. ET SERENE B.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
92. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bassin, St-Louis, Toulouse et Remparts, désigné comme lot No 10 dans l'Ilet No 18, mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 60 pieds de profondeur.

JORDON, MME ALGERNON—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
93. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Conti, Miro et Bienville, désignés comme lots Nos 12 et 14 dans l'Ilet No 507; le lot No 12 mesurant 103 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Téléma que et Bienville; le lot No 14 mesurant 103 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti sur 148 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

JUI LIAT, MEE JEANNE—
Taxe de 1888, montant à.....$6
94. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, St-Louis et Royale, désigné comme lot No 14, dans l'Ilet No 68, mesurant 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 93 pieds de profondeur.

DROUET, O.—
Taxe de 1888, montant à.....$13 20
48. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Conti, St-Louis et Royale, désigné comme lot no 2, dans l'Ilet no 39, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Doue ne sur 102 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Doume et Cortez.

ANDERSON, E. E—
Taxe de 1888, montant à.....$1 50
3. Cinq lots de terre, avec amélior